



CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

Comment savoir si son installation de chauffage fonctionne correctement?

Le département de la gestion du territoire communique:

— Tous les propriétaires et gérants d'immeubles souhaitent que leur installation de chauffage fonctionne correctement, qu'elle soit bien réglée et qu'elle ne consomme pas trop d'énergie. Mais comment en être certain et comment comparer d'une année à l'autre, alors que le climat peut varier énormément? La méthode de la signature énergétique permet d'effectuer un contrôle continu des consommations d'énergie pour le chauffage des bâtiments. Cette méthode n'est pas nouvelle, mais grâce à l'électronique et à Internet, elle est à présent utilisable par chacun en quelques clics de souris sur www.ne.ch/energie.

— Le principe est de mettre en relation la consommation d'énergie d'une semaine avec la température extérieure moyenne de cette semaine-là. Huit stations météo réparties dans le canton mesurent en continu les températures extérieures. Celles-ci sont automatiquement rapportées chaque début de semaine sur le site Internet du Service cantonal de l'énergie (www.ne.ch/energie → climat-consommation → signature énergétique). Il suffit au propriétaire ou au gérant de relever chaque lundi matin son compteur d'énergie de chauffage (mazout, gaz, chaleur à distance, électricité) et d'introduire cette valeur sur l'application Internet. Tout le reste est effectué automatiquement: liste, graphique et commentaires, et permet de déceler du premier coup d'œil si quelque chose n'est pas normal.

En plus de l'application Internet, il est toujours possible de procéder à ce contrôle manuellement sur la base de tables papier mises à disposition par le service de l'énergie. Une feuille d'informations et une brochure détaillée peuvent être téléchargées ou demandées par téléphone au Service de l'énergie.

Un meilleur réglage de la chaudière peut économiser jusqu'à 15% d'énergie. Il est utile de le rappeler, alors que le prix du mazout est deux fois plus élevé qu'il y a trois ans.

Pour de plus amples renseignements:

Gervais Oreiller, ingénieur au Service cantonal de l'énergie, tél. 032 889 47 29

— Neuchâtel, le 10 octobre 2007